



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2022/2112

Lyon 3e - Acquisition par la Ville de Lyon à titre onéreux des lots 14, 15 et 19 de la copropriété située 142-144 rue Antoine Charial, en vue de la réalisation d'un espace vert - EI 03441 - N° inventaire 03441 A 002, 03441 B 002, 03441 B 003 - Lancement de l'opération 03441005, AP 2021-1 "Aménagements espaces verts 2021-2026" - Programme 00012

Direction Centrale de l'Immobilier

Rapporteur : M. GODINOT Sylvain

SEANCE DU 10 NOVEMBRE 2022

LISTE DES DELIBERATIONS AFFICHEE LE : 16 NOVEMBRE 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 3 NOVEMBRE 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION PUBLIEE LE : 17 NOVEMBRE 2022

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme GEORGEL, M. KIMELFELD, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme VIDAL (pouvoir à Mme DUBOT), Mme DELAUNAY (pouvoir à M. REVEL), Mme FRÉRY (pouvoir à Mme ZDOROVITZOFF), M. COLLOMB (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme GAILLIOUT (pouvoir à M. KEPENEKIAN), Mme FERRARI (pouvoir à M. KIMELFELD)

ABSENTS NON EXCUSES :

2022/2112 - LYON 3E - ACQUISITION PAR LA VILLE DE LYON A TITRE ONEREUX DES LOTS 14, 15 ET 19 DE LA COPROPRIETE SITUEE 142-144 RUE ANTOINE CHARIAL, EN VUE DE LA REALISATION D'UN ESPACE VERT - EI 03441 - N° INVENTAIRE 03441 A 002, 03441 B 002, 03441 B 003 - LANCEMENT DE L'OPERATION 03441005, AP 2021-1 "AMENAGEMENTS ESPACES VERTS 2021-2026" - PROGRAMME 00012 (DIRECTION CENTRALE DE L'IMMOBILIER)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 17 octobre 2022 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La Ville de Lyon est bénéficiaire d'un emplacement réservé inscrit au PLU-H sous le numéro 38 en vue de la réalisation d'un espace vert. Cet emplacement réservé, situé 142-144 rue Antoine Charial, 23 et 25 rue de l'Espérance, est constitué de cinq parcelles de terrains cadastrées DV 104, DV 105, DV 50, DV 51 et DV 52. Couvrant une superficie de 1 810 m² environ, il représente une véritable opportunité foncière pour ce secteur à forte densité urbaine et carencé en espaces verts.

Par délibération n° 2021/584 des 25 et 26 mars 2021, le Conseil municipal a approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, qui comprend le projet « Acquisitions et réserves foncières ».

La Ville de Lyon s'est déjà rendue propriétaire, au sein de cet emplacement réservé, des deux parcelles de terrains cadastrées DV 50 et DV 52 ainsi que de neuf lots de copropriété au sein de l'immeuble 142-144 rue Antoine Charial.

Par délibération n° 2013/5276 en date du 11 mars 2013, le Conseil municipal a approuvé l'acquisition d'un immeuble, correspondant à une maison individuelle avec dépendance et son terrain d'assiette édifié sur la parcelle cadastrée DV 52 et situé 23 rue de l'Espérance à Lyon 3^{ème}, pour un montant de 270 000 euros.

Par délibération n° 2018/4247 en date du 19 novembre 2018, le Conseil municipal a approuvé l'acquisition d'un immeuble, correspondant à une maison individuelle avec dépendance et son terrain d'assiette, sur la parcelle cadastrée DV 50 et situé 25 rue de l'Espérance à Lyon 3^{ème}, pour un montant de 250 000 euros.

Par délibération n° 2021/537 en date du 28 janvier 2021, le Conseil municipal a approuvé l'acquisition des lots 1 et 12, correspondant à un appartement et une cave, situés au sein de l'immeuble en copropriété 142-144 rue Antoine Charial à Lyon 3^{ème} édifié sur la parcelle cadastrée DV 104, pour un montant de 139 000 euros.

Par délibération n° 2022/1630 en date du 31 mars 2022, vous avez ainsi approuvé l'acquisition des lots 4 et 10, correspondant à un appartement et une cave, situés au sein de l'immeuble en copropriété 142-144 rue Antoine Charial à Lyon 3^{ème} édifié sur la parcelle cadastrée DV 104, pour un montant de 180 000 euros dont 4 000 euros de mobilier.

Par délibération n° 2022/1631 en date du 31 mars 2022, vous avez approuvé l'acquisition des lots 8 et 11, correspondant à un appartement et une cave, situés au sein de l'immeuble en copropriété 142-144 rue Antoine Charial à Lyon 3^{ème} édifié sur la parcelle cadastrale DV 104, pour un montant de 126 000 euros.

Par délibération n° 2022/1912 en date du 7 juillet 2022, vous avez approuvé l'acquisition des lots 9, 17 et 20, correspondant à un appartement, une buanderie et une cave, situés au sein de l'immeuble en copropriété 142-144 rue Antoine Charial à Lyon 3^{ème} édifié sur la parcelle cadastrale DV 104, pour un montant de 118 000 euros dont 540 euros de mobilier.

Par délibération n° 2022/2036 du 10 novembre 2022, vous avez approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon dont celle intitulée « Aménagements Espaces verts 2021-2026 », n° 2021-1, programme 00012.

Soucieuse de poursuivre la stratégie d'acquisition foncière engagée sur cet emplacement réservé, la Ville de Lyon a entrepris une nouvelle négociation par voie amiable en vue de l'acquisition de trois lots de copropriété appartenant à M. C. M. .

Le bien se compose d'un appartement de 47,67 m² au 1^{er} étage constituant le lot 19, ainsi que de deux caves en sous-sol correspondant aux lots 14 et 15 de la copropriété précitée, édifiée sur la parcelle de terrain DV 104 d'une superficie de 186 m².

A l'issue des négociations engagées il vous est proposé d'acquérir ce bien, libre de toute occupation, au prix de 212 000 euros, prix validé par la Direction de l'Immobilier de l'Etat (DIE) dans son avis n° 2022-69383-16047 du 18 mars 2022

L'acquisition de ces 3 lots de la copropriété située au 142-144, rue Antoine Charial - 69003 Lyon pour un montant de 212 000 euros ainsi que les frais notariés estimés à 7 000 euros, à la charge de la Ville de Lyon, sont à financer par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2021-1 « Aménagements Espaces verts 2021-2026 », programme 00012.

Vu les délibérations n° 2013/5276 en date du 11 mars 2013, n° 2018/4247 en date du 19 novembre 2018, n° 2021/537 en date du 28 janvier 2021, n° 2021/584 du 25 et 26 mars 2021, n° 2022/1630, n° 2022/1631 du 31 mars 2022, n° 2022/1912 en date du 7 juillet 2022 et n° 2022/2036 du 10 novembre 2022 ;

Vu l'avis n° 2022-69383-16047 du 18 mars 2022 de la DIE ;

Vu le compromis de vente ;

Madame la Maire du 3^{ème} arrondissement ayant été consultée par courrier en date du 28 septembre 2022 ;

Vu l'avis du Conseil du 3^e arrondissement ;

Oui l'avis de la commission Transition écologique - Mobilités ;

DELIBERE

- 1- L'acquisition par la Ville de Lyon des lots 14, 15 et 19 de la copropriété située 142-144 rue Charial à Lyon 3^{ème} et cadastrée DV 104, au prix de 212 000 euros est approuvée.
- 2- M. le Maire est autorisé à signer la promesse d'achat et l'acte authentique de vente à intervenir aux conditions précitées ainsi que tout document afférent à cette opération.
- 3- Le lancement de l'opération 03441005 « Acquisition des lots 14, 15 et 19 au 142-144, rue Charial en vue de la réalisation d'un espace vert » est approuvé. Cette opération sera financée par affectation d'une partie de l'AP 2021-1, programme 00012.
- 4- Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, la dépense en résultant, frais notariés inclus, estimée à 219 000 euros, sera financée à partir des crédits de paiements inscrits ou à inscrire au budget de la Ville de Lyon, sur le programme n° 00012, AP 2021-1, opération 03441005 et sera imputée sur le chapitre 21, fonction 511, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte tenu des aléas pouvant survenir :

- 2023 : 219 000 €

- 5- La valeur comptable de cette opération sera intégrée à l'actif du patrimoine de la Ville de Lyon comme suit :

N° inventaire	Désignation	Surface m ²	Compte nature	Montant €	Observations
03441 A 002	Appartement (lot 19)	47,67	21321	210 000	
03441 B 002	Cave (lot 14)		21321	1 000	
03441 B 003	Cave (lot 15)		21321	1 000	
03441 A 002	Frais notariés - Appartement (lot 19)		21321	6 800	
03441 B 002	Frais notariés - Cave (lot 14)		21321	100	
03441 B 003	Frais notariés – Cave (lot 15)		21321	100	

(Et ont signé les membres présents)
 Pour extrait conforme,
 Le Maire,

Grégory DOUCET